

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL** **Du 26 mars 2021 à 16 heures 30**

Etaient présents :

Michel TALAGRAND , Elyane ESCHALIER , Florine TALAGRAND ,  
Greta GODAERT , Michel MATHIOU , Jocelyn GELLY , Stéphane VERHEUDEN  
et Roland HOURS

Pouvoir : Elyane ESCHALIER pour Isabelle ESCHALIER  
Florine TALAGRAND pour Monique COUDERC

Absent : Christophe GODELET

### **Ordre du jour**

- 1 - Présentation du projet d'antenne 4G par la société ORANGE, représentée par Mr Gargani (16h30-17h)
- 2- Validation des comptes de gestion et des comptes administratifs M14 et M40
- 3- Affectation du résultat du CA sur le budget 2021
- 4- Augmentation des tarifs d'abonnement des compteurs d'eau
- 5- Avance de trésorerie au SIVOS
- 6- Achat des parcelles AL125 et AL 441 à Mr Joel HERMITANT
- 7 – Question diverses

### **1 – Présentation du projet d'antenne 4G par la société ORANGE**

Ce projet consiste à mettre la technologie 4G sur la commune de Sablières. Une première démarche a été menée pour l'installation à Fontanille ou l'on a là la technologie 3G mais elle n'a pas abouti et elle est proposée alors à proximité du bâtiment ORANGE situé juste au-dessus du village .....avec un poteau support d'antenne de 24 mètres du haut.

Suite à cette présentation , il y a eu beaucoup de réaction portant sur :

- La présence de ce poteau support en vis-à-vis avec le clocher de l'église inscrit dans les bâtiments de France
- La faible « couverture » de la commune ...Aucun hameau de la Haute Vallée de la Drobie ne serait « couvert ».... De même pour Serrecourte, Montségur et LARGERON
-

Cette proposition est ainsi rejetée.

Le maire propose la parcelle communale AO 669 sur la départementale D220 qui permettrait une meilleure « couverture » de la commune  
De même il est évoqué de travailler avec les autres opérateurs pour arriver à réussir l'installation à Fontanille.

Monsieur GARGANI indique que ce projet doit prendre fin courant juin 2021 et propose alors

- d'installer la technologie dans le bâtiment ORANGE sans mettre de poteau support
- de travailler pour trouver une solution plus satisfaisante .

## **2 – Validation des comptes de gestion .....**

## **3 – Affectation du résultat du CA sur le budget 2021....**

.Compte tenu d'un manque d'information ces 2 délibérations ne sont pas retenues

## **4- Augmentation du tarif d'abonnement du compteur d'eau**

Suite à la préparation du budget de l'eau , le Maire propose au Conseil d'augmenter le tarif du compteur d'eau de 20€ ....de passer donc de 100€ à 120 €/an ... et ce à partir du 1er janvier 2021.

>>>Après en avoir débattu , le conseil vote à l'unanimité cette délibération

## **5- Avance de trésorerie au SIVOS**

Le maire fait part au Conseil du courrier de la Présidente du SIVOS demandant un acompte de 5000€ sur notre participation avant le vote du budget afin de régler les factures et les salaires

>>>Le conseil vote à l'unanimité cette délibération et demande d'inscrire cette somme à l'article 65738 du budget

## **6- Achat des parcelles AL 125 et AL 441 à Mr Joel HERMITANT**

Le maire propose l'achat des parcelles AL125 et AL441 à Monsieur Joël HERMITANT. Ces 2 parcelles se trouvent au village, au départ de la route du Bizal et la AL125 pourrait permettre de réaliser un parking.. Le coût de cette opération est de 1000€ pour l'achat plus les frais de notaire

>>> Après en avoir débattu , le conseil vote à l'unanimité cette délibération et donne tous pouvoirs au maire pour signer l'acte de vente

## 7- Questions diverses

- Les travaux de voirie ...

La route de « Le Plot Le Travers Montségur » est très endommagée.... il faut refaire la chaussée ....Une première tranche est à programmer en 2021 de La Croix des Bancs jusqu'au Plot

La route de Serrecourte doit être élargie dans certains endroits avant de refaire son goudronnage

- L'école Montessori à Dompnac  
La directrice de l'école s'y est opposée
- Aménagement d'un local Archives sur l'appartement de la mairie  
Le box actuel où sont placés les dossiers est complètement saturé ....
- Aménagement du chasse neige avec une lame biaisée et souple ....ainsi qu'une sableuse
- Un second cantonnier en emploi aidé est envisagé
- Le chemin de randonnée partant de Serrecourte pour rejoindre la passerelle située sous Montségur nécessite des travaux ....la création de la piste a détérioré certains morceaux de ce chemin
- 

La séance se termine vers 19h 30  
Roland HOURS